

PROVINCE DE QUÉBEC  
MUNICIPALITÉ DE COURCELLES

Séance extraordinaire du conseil de la Municipalité de Courcelles, tenue au lieu et à l'heure des séances, le 23 novembre 2020, les élus étant tous présents, renoncent à l'avis de 48h tel que stipulé au code municipal en vigueur dans la province.

Sont présents:

Siège #1 - Gino Giroux

Siège #2 - André Drouin

Siège #3 - Diane Rancourt

Siège #4 - Patrick St-Pierre

Siège #5 - Martin Boulanger

Siège #6 - Renaud Gosselin

Formant quorum sous la présidence de monsieur le maire, Francis Bélanger. Mme Renée Mathieu, dir. gén. et sec-trés. assiste également à cette séance.

1 - OUVERTURE DE LA SÉANCE

Après vérification du quorum, monsieur le maire déclare la séance ouverte.

20-418

**2 - ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Proposé par: Renaud Gosselin

Appuyé par: Diane Rancourt

Que l'ordre du jour soit approuvé tel que présenté.

ADOPTÉE

1 - OUVERTURE DE SÉANCE

2 - ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

3 - SUJETS À DISCUTER

3.1 - Fonctionnement des activités de loisirs

3.2 - Vente du 210 rue du Moulin

3.3 - Demande d'aide financière auprès de RECYC-QUÉBEC dans le cadre du Programme d'aide au compostage domestique et communautaire (ACDC) et engagement à en respecter les exigences

3.4 - Don de livres paniers de Noël - Constellation du Granit

4 - PÉRIODE DE QUESTIONS

5 - LEVÉE DE LA SÉANCE

**3 - SUJETS À DISCUTER**

20-419

**3.1 - Fonctionnement des activités de loisirs**

Le conseil rencontre des intervenants du Comité de loisirs de Courcelles afin de dresser un portrait de l'état actuel et envisager le fonctionnement à venir. Il est aussi question de l'activité de Noël à prévoir pour les enfants (achat de cadeaux).

20-420

**3.2 - Vente du 210 rue du Moulin**

ATTENDU QUE le bail avec Soudure RJ Inc. vient à échéance le 31 décembre 2020;

ATTENDU QUE la Municipalité a reçu dans le délai requis, l'avis d'intention du locataire d'exercer son option d'achat prévu au bail;

IL EST PROPOSÉ par : Martin Boulanger

ET APPUYÉ par : André Drouin

QUE la Municipalité vende à Soudure RJ Inc. l'immeuble situé au 210, rue du Moulin étant le lot 4 023 151 Cadastre du Québec, le tout suivant le prix et les conditions déjà prévues à l'option d'achat accordée dans le bail signé le 20 décembre 2017, soit pour un prix de 73 500\$, dont une partie des loyers versés est imputée au montant à verser et le solde payable à la signature.

QUE le maire, M. Francis Bélanger et la directrice générale, Mme Renée Mathieu, soient autorisés à signer l'acte de vente au nom de la Municipalité ainsi que tout document relatif à celle-ci.

QUE la présente résolution abroge la résolution no 20-388.

ADOPTÉE

20-421

**3.3 - Demande d'aide financière auprès de RECYC-QUÉBEC dans le cadre du Programme d'aide au compostage domestique et communautaire (ACDC) et engagement à en respecter les exigences**

CONSIDÉRANT QUE RECYC-QUÉBEC a relancé le Programme d'aide au compostage domestique et communautaire (ACDC), ci-après le « Programme » pour lequel la municipalité de Courcelles souhaite déposer le projet " Le compost simple comme tout " ci-après le « Projet »;

CONSIDÉRANT QUE, pour obtenir une aide financière au Programme, l'ensemble des exigences du cadre normatif du Programme doivent être respectées et l'ensemble des informations et documents requis doivent être transmis à RECYC-QUÉBEC;

Il est proposé par : Diane Rancourt

Appuyé par : Renaud Gosselin

Et unanimement résolu :

D'AUTORISER Mme Renée Mathieu, dir. gén. à signer et déposer une demande d'aide financière au nom de la municipalité de Courcelles auprès de RECYC-QUÉBEC eu égard au Projet, dans le cadre du Programme et à transmettre tout document ou information y étant relatifs;

DE RESPECTER l'ensemble des conditions et exigences du cadre normatif du Programme ainsi que les Lignes directrices pour l'encadrement des activités de compostage édictées par le ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques, dans leur version la plus à jour, pour la réalisation du Projet;

D'OBTENIR les autorisations nécessaires pour le Projet, le cas échéant;

D'EFFECTUER régulièrement des activités d'information, de sensibilisation et d'éducation aux différentes étapes de son Projet, dont certaines visant l'ensemble de la population, au moins jusqu'à l'année de fin des travaux du Projet;

DE CONFIRMER que le Projet soumis permettra minimalement de recycler les matières organiques résidentielles végétales visées;

DE TRANSMETTRE à RECYC-QUÉBEC un rapport de reddition de compte annuel et final, au plus tard 90 jours après la fin de l'année financière du demandeur;

DE PRENDRE EN CHARGE la partie du projet non financé par RECYC-QUÉBEC, le cas échéant, y compris en cas de désistement d'un autre partenaire financier.

ADOPTÉE

20-422

**3.4 - Don de livres paniers de Noël - Constellation du Granit**

ATTENDU QUE La Constellation du Granit a pour mandat d'insérer des livres neufs pour enfants dans les paniers de Noël de familles ciblées;

Il est proposé par : Diane Rancourt

Et appuyé par : Patrick St-Pierre

QUE la Municipalité de Courcelles accepte de défrayer le coût des livres pour les 0 à 12 ans à insérer dans les paniers de Noël pour les enfants de Courcelles.

ADOPTÉE

**5 - LEVÉE DE LA SÉANCE**

Proposé par: Renaud Gosselin  
Appuyé par: Diane Rancourt  
Que la présente séance soit levée. Fermeture à 21h40.

ADOPTÉE

Je, Francis Bélanger, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

---

Francis Bélanger, maire

---

Renée Mathieu, dir. gén./sec.-trés.

Certificat de disponibilité de crédits

Je, soussignée, Renée Mathieu, directrice générale et secrétaire-trésorière, certifie par les présentes que des crédits budgétaires sont disponibles pour les dépenses autorisées par le conseil municipal de Courcelles.

---

Renée Mathieu, dir. gén./sec.-trés.